

Pour distribution à vos membres

**L'Association des courtiers d'assurances du Canada
a le plaisir d'annoncer qu'elle vient d'ajouter
quatre nouvelles annonces radio à son inventaire de publicité.**

Toronto, le 5 décembre 2007 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) a le plaisir d'annoncer qu'elle vient de réaliser quatre annonces radio de 30 secondes, en français et en anglais, pour ses associations membres et leurs courtiers membres.

Un espace de cinq secondes à la fin de l'annonce permet l'identification du cabinet de courtage ou de l'association. Le jingle publicitaire des annonces télévisées a également été incorporé au début et à la fin des annonces radiophoniques.

« Les nouvelles annonces radiophoniques mettent l'accent sur l'expertise qu'un courtier d'assurances offre à ses clients. Le message est simple : nous sommes tous très occupés, l'assurance est un produit complexe, laissez un courtier d'assurances professionnel trouver la police d'assurance qui répond à vos besoins, » dit M. Dan Danyluk, chef de la direction de l'ACAC.

Les annonces sont prêtes à l'emploi. Il suffit de les transmettre à votre station de radio.

Pour de plus amples renseignements ;
Steve Masnyk, directeur des communications
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831 ou smasnyk@ibac.ca

